

MESSAGE DU PRÉSIDENT NATIONAL ADRESSÉ AU DREM ET AUX ADMINISTRATEURS

L'ACOMAR est l'une des associations de réservistes agréée par le ministère de la défense et la marine nationale en particulier.

Au-delà de regrouper les réservistes ou les anciens réservistes, l'un des buts est d'assurer le lien nécessaire entre la nation et les forces armées. Dans ce but l'ACOMAR a obtenu en janvier 2008 son agrément en qualité de partenaire de la réserve citoyenne, lequel partenariat a été renouvelé le 3 novembre 2014 par arrêté du ministre de la défense pour une durée de trois années.

L'ACOMAR n'a eu de cesse ces dernières années de se structurer sur le plan administratif et comptable afin d'assurer son avenir financier, non seulement comme association de réservistes mais aussi, comme acteur sur le terrain en engageant au profit des forces armées et de la marine des actions vers la société civile, visant à promouvoir l'esprit de défense et participer au devoir de mémoire.

L'ACOMAR participe activement au profit de la jeunesse à l'organisation d'actions visant à leur faire découvrir ses métiers. Mais aussi à l'enseignement de la défense dans le domaine de la citoyenneté.

L'ACOMAR est une association d'intérêt général depuis octobre 2014. Cette situation confirme que l'orientation de nos activités est dirigée vers un très large public et répond parfaitement aux exigences de soutien à la réserve militaire.

L'ACOMAR doit également réfléchir à la pérennité de son organisation administrative et trouver le renouvellement de ses cadres, actuellement issus de ces rangs. C'est pourquoi je demande à messieurs les administrateurs d'entamer une réflexion personnelle qui fera l'objet d'un débat lors de notre conseil d'administration du 14 novembre prochain.

Toutefois certaines fonctions, notamment la fonction financière et comptable demandent à présent des compétences particulières, toujours plus précises qui nous apparaissent à ce jour pas évidentes à trouver parmi nos adhérents.

En sa qualité de partenaire de la réserve citoyenne l'ACOMAR contribue au renforcement du lien entre la société civile et les forces armées. A ce titre l'ACOMAR souhaiterait que certaines fonctions au sein du bureau national soient reconnues éligibles à la réserve citoyenne. Cette reconnaissance permettrait de chercher parmi la société civile les compétences recherchées.

LV (R) Roger ORSINI
Président national